

CONTOPP®

DUREMIT 60

Adolf-Oesterheld-Str.1
D-97337 Dettelbach
Tel: +49(0)9324/9199-0
info@knopp-chemie.com
knopp-chemie.com

CARACTÉRISTIQUE

DESCRIPTION DU PRODUIT

- Réalisation de chapes fonctionnelles de haute qualité ou de chapes en terrazzo pigmentées présentant une résistance initiale accrue.
- Meilleure capacité de dispersion des pigments colorés pour obtenir des textures de surface régulières et homogènes.
- Développement accéléré de la résistance – ponçage et polissage possibles après 5 à 7 jours.
- Réduction de l'épaisseur nominale de la chape en fonction de la charge, jusqu'à un minimum de 30 mm.
- Contient un traceur permettant une détection semi-quantitative dans la chape durcie.
- Retrait réduit – classe de retrait SW2

DOMAINE D'APPLICATION

- Chapes en ciment soumises à de fortes sollicitations et chapes en terrazzo teintées
- Chapes fonctionnelles avec incorporation de grains durs



DONNÉES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES

Couleur:	jaune
pigment indicateur:	fluorescent jaune
Forme:	liquide
Densité (à 20 °C):	1,17 ± 0,02 g/ml
Température de traitement:	au-dessus de + 5 °C
Durabilité:	Environ 12 mois – à protéger du gel et de la lumière directe du soleil
Forme de livraison:	Conditionnement jetable: bidon en PE-HD: 20 kg net Conditionnement réutilisable: conteneur: 1100 kg net

MODÈLE DE MÉLANGE

¹⁾ selon la norme NF EN 13139

²⁾ correspond à 2,0 V-% du poids du ciment

³⁾ avec un traitement de surface adapté
(voir la fiche technique BEB 9.1)

Formule pour 200 L	CONTOPP®	Unité
Ciment	63	kg
Granulat 0/8 ¹	310	kg
Duremit 60	0,60 ²	L
Rapport eau/ciment	0,50	

RÉSISTANCES

Critère	CONTOPP®	Unité
Résistance à la flexion (28 jours)	F7	N/mm ²
Résistance à la compression (28 jours)	C40	N/mm ²
Résistance à la traction superficielle	environ 1,5 ³	N/mm ²

Ce mortier de chape idéal ne peut être réalisé qu'en respectant les instructions de préparation mentionnées ci-dessous. Les indications se réfèrent à 50 mm pour les chapes non chauffées et à 65 mm pour les chapes chauffées, à des conditions climatiques normales à + 20 °C et à une humidité relative de l'air de 65%. Une granulométrie du sable inférieure à 8 mm peut entraîner une diminution de la résistance acquise. Toutefois, lorsque les proportions du mélange standard et du mélange CONTOPP® varient, la qualité du mortier de chape enrichi en CONTOPP® sera généralement supérieure à celle du mélange standard.

INFORMATIONS DE TRAITEMENT

MATÉRIAUX DE BASE

- CEM I ou CEM II (types A recommandés) selon la norme DIN EN 197-1
- Agrégats selon NF EN 12620

RECETTE

- Dosage recommandé: 1,0 – 2,0 % du volume de ciment.
- Ajoutez au mélange humidifié.
- Rapport eau/ciment $\leq 0,50$ – Notez la réduction significative de la teneur en eau!
- Il faut tenir compte d'une économie d'eau de 30 à 40 % !
- Durée du mélange d'au moins 2 minutes après l'ajout de tous les composants.

CONDITIONS CLIMATIQUES DE CHANTIER

- Protéger des courants d'air et de la lumière directe du soleil pendant la période de durcissement, pendant au moins 7 jours après la pose de la chape.
- Évacuation de l'excès d'humidité par une aération transversale sans courant d'air (4 fois par jour, 20 à 30 minutes).
- Nature de la construction et préparation du site conformément aux règles de l'art.

TRAITEMENT APRÈS POSE

Toutes les chapes à forte teneur en ciment nécessitent un traitement après pose intensif et prolongé. La protection est assurée soit par recouvrement d'un film PE, soit par l'utilisation du produit CONTOPP® Protection contre l'évaporation 10.

REMARQUES PARTICULIÈRES

COMPATIBILITÉ AVEC LES PRODUITS DE LA GAMME CONTOPP®

L'association du CONTOPP® Duremit 60 et des systèmes d'accélérateurs CONTOPP® a un effet positif sur certaines propriétés telles que le temps de séchage, la résistance et la facilité de mise en œuvre.

SÉCURITÉ

- Lors de l'utilisation de nos produits, il convient généralement de respecter les règles générales d'hygiène du travail.
- Les produits CONTOPP® Duremit 60 sont sans solvant, sans chlorure et sans risque pour la santé dans le cadre de la construction.
- Lorsqu'ils sont correctement stockés, nos produits ne présentent aucune décomposition. C'est pourquoi la stabilité et la réactivité ne sont pas influencées par un stockage jusqu'à 12 mois.
- Pour plus d'informations veuillez consulter nos fiches de données de sécurité.

NORMES ET RÈGLEMENTATIONS EN MATIÈRE D'ESSAIS

- NF EN 12620: Granulats pour mortier.
- NF EN 197-1: Ciment – partie 1: Composition, spécifications et critères de conformité.
- NF EN 13813: Matériaux pour chapes.
- DTU 26.2, 52.1, 53.1, 53.2, 51.1, 51.11, 51.2, 59.3, 65.7, 65.8

COMMENTAIRE

Les matières premières transformées et produits de notre fabrication sont soumis à des contrôles sévères à l'usine. Il est interdit d'utiliser des adjuvants / additifs d'autres fabricants ensemble avec nos propres produits. Veuillez considérer qu'il est impératif de contrôler l'appropriation de nos produits, et de la méthode à mettre en œuvre, aux conditions envisagées sur le chantier. La qualité du sable et du ciment, le gâchage et la transformation aux termes des Règles reconnues de la technique de pose des chapes sont essentielles pour la qualité de la chape. Nous ne pouvons pas contrôler les conditions existantes sur le chantier et l'exécution des travaux et les indications de cette fiche technique ne sauraient donner lieu à de quelconques recours à la garantie du fabricant de ce fait. La publication de cette fiche technique annule et remplace tous les exemplaires précédents.

Version du 14.10.2026